



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



SOMMAIRE

Edito	3
La Fondation ACTES : œuvrer pour l'inclusion économique dans le monde	5
Focus sur les projets de Transition Ecologique et Sociale (TES).....	6
Projet d'accompagnement en Equateur	7
Projet d'accompagnement en Afrique.....	8
Programme TAPSA (Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire)	9
Projet d'accompagnement au Maroc	10
La mission d'appui pour l'intervention dans des organisations partenaires en situation de fragilité .	11
Projet d'accompagnement en Palestine	11
Projet d'accompagnement au Rwanda.....	12
Projet d'accompagnement au Liban	13
La promotion de la finance communautaire	14
Projet d'accompagnement en République Démocratique du Congo	14
Récapitulatif des engagements financiers	15

EDITO

Chères amies et chers amis, alliés de la FSE ACTES,

Pour mieux comprendre l'objet de la Fondation ACTES, il faut remonter à quelques années en arrière. En 2017, la SIDI bâtissait son plan stratégique pluriannuel pour la période 2017-2020 et fixait un objectif ambitieux pour elle et ses partenaires : l'accompagnement vers l'autonomie.

L'accompagnement fait partie de la mission de la SIDI. En effet, les organisations partenaires (Institutions de Microfinance et Organisations de Producteurs) ont souvent exprimé, en parallèle de leurs demandes de financements (prêts, participations au capital, garanties), une demande d'accompagnement portant sur : (1) des situations de fragilité financière, structurelle, (2) l'appui des pratiques agroécologiques (3) la promotion de l'extension des services financiers vers les plus pauvres en milieu rural enclavé, avec les mutuelles de solidarité, (4) la mesure de l'impact social et environnemental de l'action menée.

En d'autres termes, contribuer de manière non-remboursable pour offrir un coup de pouce financier supplémentaire, différent, et soutenir des projets ambitieux et stratégiques tout en emmenant les partenaires vers l'autonomie.

Depuis sa création, la SIDI a mené cette mission auprès de ses partenaires grâce au partage des revenus des épargnants au Fonds Commun de Placement « Faim et Développement ; un partage qui prend la forme des dons annuellement reversés par les épargnants au CCFD-Terre Solidaire, qui a soutenu la SIDI depuis sa création pour ses

activités d'accompagnement lui permettant ainsi de s'inscrire dans une perspective de développement.

La mission d'accompagnement fait donc partie intégrante de l'identité de la SIDI.

Elle se différencie ainsi de celles d'autres investisseurs sociaux. Sa mission d'accompagnement caractérisée par la flexibilité de son modèle s'est avérée d'autant plus nécessaire en 2017 face à de nouveaux défis.

La mission de la SIDI fait alors face à de nouveaux enjeux. Les enjeux de l'autonomisation des partenaires de la SIDI se complexifient, et les demandes d'appui deviennent plus techniques.

Les partenaires alors sont à la recherche d'outils qui leur permettent de connaître le sens et l'impact

social et environnemental de leurs activités sur leurs clients.

La SIDI valorise par le dialogue avec ses partenaires la Transition Écologique et Sociale (TES) afin qu'elle devienne la démarche centrale de son action et que l'accompagnement à leur autonomie soit un pilier prioritaire de sa stratégie. En effet, pour la SIDI, la TES est un accompagnement financier et technique d'un mouvement global vers un monde écologiquement soutenable et plus équitable qui vise à améliorer les conditions de vie en respect de l'écosystème et de la communauté.

La SIDI, qui considère l'accompagnement comme indissociable de l'investissement solidaire, décide d'ajuster sa mission d'accompagnement pour l'adapter à un nouveau contexte et alors décide de créer la Fondation ACTES.

Accompagner la Transition Economique, Ecologique et Sociale.

Aussi, la Fondation va lui permettre d'acquérir un nouveau cadre juridique et diversifier ses ressources financières tout en adaptant sa mission d'accompagnement au nouveau contexte.

ACTES a été impulsée par la SIDI et s'est « abritée » en 2017 sous l'égide de la Fondation Terre Solidaire, fondation reconnue d'utilité publique et lancée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire.

En tant que Président du Conseil de Fondation ACTES, je suis heureux de vous présenter ce rapport d'activité de l'année 2019.

En 2019, la mission d'accompagnement s'est confirmée être un enjeu très important pour les partenaires de la SIDI. En notre nom à

tous, je suis fier de constater le rôle-clé que la Fondation ACTES a pu remplir dans ses engagements pris au cours de l'année 2019.

A ce titre, je mentionnerai ici l'offre d'accompagnement proposée au réseau d'institutions de microfinance africaines (MAIN) en vue de renforcer les capacités de IMF membres du réseau ou bien l'aboutissement, après de longues années, d'une contribution au fonds de garantie contextuel en Palestine, DAMAN qui permet aux IMF de réduire les risques liés aux effets de l'occupation sur leurs activités de financement de proximité.

Au nom de ces partenariats consolidés et de tout le Conseil de Fondation, je vous adresse nos sincères remerciements.



Dominique Lesaffre

Président du Conseil de
Fondation

La Fondation ACTES : œuvrer pour l'inclusion économique dans le monde

La Fondation ACTES a pour objet de favoriser de nouvelles formes de "faire économie" pour répondre aux défis économiques, sociaux et écologiques qui touchent les pays du Sud et de l'Est de façon complémentaire et différenciée de son fondateur (la SIDI), elle soutient par l'accompagnement toute action contribuant à consolider savoir-faire et savoir être d'acteurs locaux de développement économique engagés sur ces enjeux.

La Fondation ACTES sous égide de la Fondation Terre Solidaire, soutient des projets d'accompagnement portant sur des domaines d'action d'intérêt général. Elle contribue donc à l'accompagnement et à la formation des partenaires locaux de la SIDI qui expriment les besoins dans différents domaines :

- **1er champ** : intervenir dans des Institutions de Microfinance ou des Organisations de Producteurs en situation de fragilité ;
- **2ème champ** : promouvoir l'extension des services financiers vers les plus pauvres en milieu rural enclavé. La Fondation contribue à promouvoir ainsi

des services financiers et économiques adaptés au monde rural au travers de «Mutuelles de Solidarité»

- **3ème champ** : soutenir des projets qui permettent le soutien de pratiques agro écologiques, ancrées dans les territoires, respectueuses des écosystèmes et basées sur les connaissances traditionnelles ;
- **4ème champ** : accompagner la mesure de la performance sociale.

La Fondation Terre Solidaire, fondation reconnue d'utilité publique et abritante, créée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire soutient des projets audacieux, véritables alternatives à notre modèle de développement. Elle travaille dans une dynamique de transition écologique et sociale qui implique la recherche de solutions inscrites dans le long terme et dans une perspective de développement durable pour assurer le mieux-être, l'avenir de l'humanité et le respect du bien commun.

EN 2019, LA FONDATION ACTES A
APPROUVÉ 7 PROJETS
D'ACCOMPAGNEMENT POUR 290 000 €

FOCUS SUR LES PROJETS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (TES)

Les partenaires soutenus par la FSE-ACTES souhaitent s'engager dans une démarche de transition écologique et sociale puisqu'ils sont confrontés aux effets du dérèglement climatique et des écosystèmes, les plus touchés étant ceux qui agissent en milieu rural et en lien avec les activités agricoles. Face à cette menace, ils ont commencé à développer des solutions concrètes pour s'y adapter ; mais le manque de moyens humains et financiers se fait sentir pour passer à une autre échelle : construire le monde de demain et aider les plus vulnérables qui sont les premières victimes du changement climatique.

**EN 2019, LA FSE-ACTES A MOBILISÉ PLUS DE 200 000
EUROS POUR FINANCIER DES PROJETS EN LIEN AVEC
LA TES.**

1. Codesarrollo en Équateur

EN EQUATEUR, LA BANQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE CODESARROLLO A MIS EN PLACE DEUX PROJETS EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE.

Codesarrollo est la banque de l'économie sociale et solidaire en Équateur avec pour but de servir les populations équatoriennes les plus vulnérables et de protéger l'environnement. La banque met à disposition de ses clients des prêts dits de « finance climatique » qui visent une plus grande résilience face aux changements climatiques. De ce fait, elle intervient au travers de structures de financement de proximité (coopératives d'épargne-crédit).

La FSE-ACTES a accompagné Codesarrollo dans le cadre de deux projets :

- 1) Développer une formation en ligne permettant de sensibiliser les coopératives d'épargne-crédit aux impacts du changement climatique et leur présenter des moyens d'actions concrets en termes de finance climatique ;
- 2) Communiquer sur la base d'indicateurs concrets sur la réalité de l'impact social et environnemental des actions de Codesarrollo.



2. Accompagnement du réseau MAIN en Afrique

EN AFRIQUE, DES ACTEURS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ONT ETE SENSIBILISES ET ACCOMPAGNES AUX ENJEUX DE LA TES ET LEURS CAPACITES INSTITUTIONNELLES ONT ETE RENFORCÉES.

Le projet a mobilisé notamment des membres du réseau du MAIN (Microfinance African Institutions Network), une association à but non lucratif créée en 1995 à Abidjan et basée à Lomé (Togo). Il compte 100 membres dans 27 pays d'Afrique et d'Europe : IMF, associations professionnelles nationales, coopératives d'épargne et de crédit, banques sociales et coopératives, organismes « ressources » (universités, investisseurs sociaux). Il a pour mission de renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles de ses membres. ACTES s'est associée à un programme soutenu également par l'AFD pour accompagner les membres du MAIN sur les questions de TES, pour renforcer les capacités des équipes dirigeants et administrateurs des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD, IMF) en matière de transparence, afin de sensibiliser sur le rôle de la finance inclusive dans l'atteinte des objectifs du millénaire ; au travers d'une dynamique d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale.



3. Transition agroécologique et souveraineté alimentaire

Le programme TAPSA – Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire - est un programme ambitieux conçu par le CCFD-Terre Solidaire et également cofinancé par l'Agence Française de Développement. Son objectif : renforcer les acteurs des sociétés civiles engagés à de multiples niveaux pour une transition vers l'agroécologie paysanne. Doté d'un budget de près de 12 millions d'euros sur 4 ans (avril 2018 - mars 2022), le programme TAPSA soutient les initiatives de 29 organisations de 16 pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Europe. Il combine trois logiques d'action :

- 1) Soutenir des initiatives et expérimentations favorables à l'agroécologie concernant : la production, la transformation et la commercialisation des productions agricoles ; la gestion concertée des territoires et de leurs ressources ; la conception et la promotion de réglementations et politiques publiques adaptées.
- 2) Renforcer les relations entre les acteurs de l'agroécologie paysanne sur les 5 continents pour renforcer les synergies entre acteurs complémentaires ; pour favoriser les enseignements au travers de démarches de « regards croisés » entre Suds et entre Nord et Suds.
- 3) Evaluer les résultats et effets de la transition écologique dans une perspective d'apprentissage continu.

Le programme TAPSA est impulsé par le CCFD-Terre Solidaire et sera clôturé en 2022.



4. Services financiers et TES au Maroc

AU MAROC, LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT AVEC UN IMPORTANT AXE DE TES EN FAVEUR DU PARTENAIRE ATTADAMOUNE SE POURSUIT.

Issue d'une association marocaine dont la mission consiste en venir en aide aux femmes et jeunes enfants démunis et analphabètes par la formation, Attadamoune acquiert en 1999 le statut d'association de micro-crédit et se consacre au développement social à travers l'octroi de micro-crédits à une population marocaine pauvre et exclue du système financier classique.

L'IMF, après avoir bâti un plan stratégique pluriannuel (2018-2022), a fait le choix de modérer sa croissance pour se renforcer et redresser certaines faiblesses qui étaient apparues lors d'une phase de croissance trop forte. Elle avait alors sollicité la fondation ACTES pour qu'elle cofinance un projet d'accompagnement lui permettant de travailler sur des produits plus innovants tels que les produits pour la transition écologique et sociale.

10 000 Euros ont donc été débloqués en 2018 pour financer un projet d'accompagnement avec un axe important sur les enjeux de transition écologique et sociale.

LA MISSION D'APPUI POUR LES PARTENAIRES EN SITUATION DE FRAGILITÉ

1. DAMAN en Palestine

EN PALESTINE, LA SOCIÉTÉ DAMAN APPUIE DES IMF PALESTINIENNES AFIN D'OFFRIR UNE PERSPECTIVE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AUX POPULATIONS LES PLUS VULNÉRABLES EN ZONE FRAGILISÉE.

En Palestine, en 2018, une mission de recherche de financements a été financée par ACTES, au bénéfice d'une société de garantie créée avec la SIDI, DAMAN for SME's, qui couvre les effets du risque politique subi par les IMF locales, en permettant de dédommager leurs clients touchés par les effets avérés de l'occupation en Cisjordanie et à Gaza. Cette mission a permis courant 2019 de formaliser un cofinancement d'un million d'euros sur trois ans au profit de DAMAN, émanant de la Fondation ACTES, deux ONG luxembourgeoises (Comité pour une Paix Juste au Proche Orient et Appui au Développement Autonome), et le Ministère Luxembourgeois des Affaires Etrangères.

Le projet a permis la création d'un instrument financier au profit des femmes, jeunes, petits et micro entrepreneurs résidant en Cisjordanie et à Gaza et développant des activités génératrices de revenus. Trois IMF locales ont pu être actives dans les zones d'intervention du projet grâce au fonds de garantie mis en place et ont pu poursuivre leur activité d'octroi de micro crédits aux populations les plus fragilisées tout en renforçant leurs capacités.



2. Coopérative caféière au Rwanda

AU RWANDA, LA COOPÉRATIVE KOPAKAMA A ETE ACCOMPAGEE DANS LE RENFORCEMENT DE SA GESTION FINANCIÈRE.

Kopakama est une coopérative agricole de producteurs de cafés formée en 1998 au Rwanda au bord du lac Kivu. A la clôture de l'exercice 2017, il est constaté que la construction d'une usine de déparchage (élimination de l'avant-dernière enveloppe du grain de café vert) a entraîné un dépassement du budget initial et un endettement de Kopakama auprès de ses membres et d'une institution de micro finance locale pour couvrir ce budget. Un audit financier a constaté de nombreuses irrégularités en termes de gestion financière et a conduit à la démission du directeur général de la coopérative. ACTES a donc été sollicitée par les administrateurs de la coopérative pour le financement d'un coaching de gestion financière, sur une durée de 9 mois, visant à la fois le personnel et les organes de direction de la coopérative ; l'objectif principal étant l'amélioration durable de la gestion financière de la coopérative.



3. Commerce équitable au Liban

AU LIBAN, LE GROUPE FTL-FTTL A ADOPTÉ UNE NOUVELLE ORGANISATION RH ET A BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION DE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN GESTION DE TRÉSORERIE.

Le groupe FTL-FTTL accompagne 38 coopératives libanaises de production et de transformation de produits agricoles. Son rôle est de renforcer les capacités des producteurs, sensibiliser les consommateurs des coopératives en matière de commerce équitable et accompagner des publics vulnérables. Malgré une situation de croissance depuis 2012, dans un contexte de raréfaction des ressources, le groupe a connu, en 2019, un bouleversement organisationnel. Il est donc devenu nécessaire pour le groupe d'adapter son organisation à ce nouveau contexte et, en particulier, d'adopter une nouvelle organisation RH d'une part et d'autre part de renforcer ses compétences internes en gestion de trésorerie.



LA PROMOTION DE LA FINANCE COMMUNAUTAIRE

Projet d'accompagnement en République Démocratique du Congo

DANS L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, DEUX FORMATIONS DANS LA ZONE DE BUNYAKIRI ET LA ZONE DE KALONGE ONT ÉTÉ FINANÇÉES EN FAVEUR DE L'ORGANISATION AIPR.

AIPR est une organisation locale du Sud Kivu (Est de la République Démocratique du Congo) qui a pour mission de contribuer à la sécurité alimentaire, sociale et économique de populations pauvres, à savoir des paysans (hommes et femmes) et des femmes organisées dans 526 Mutuelles de Solidarité (systèmes communautaires d'épargne/crédit), qui réalisent de petites activités génératrices de revenus. Pour renforcer l'accès aux services financiers dans ses zones d'interventions, AIPR appuie la structuration des paysans en Mutuelles de Solidarité (MUSO). Cette solution contribue à la diversification des activités et ressources économiques des ménages paysans. Toutefois, la faiblesse des ressources passées et actuelles pour effectuer un suivi d'un nombre important de MUSO a contribué à une perte de contacts avec les MUSO les plus faibles ou les moins organisées. C'est pourquoi AIPR a initié un programme de formation sur plusieurs régions afin de favoriser la redynamisation des anciennes Mutuelles de solidarité, l'émergence des nouvelles MUSO et la promotion des activités génératrices de revenus.



RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

PROJET D'ACCOMPAGNEMENT	TERMES DE REFERENCE	MONTANT ENGAGE	ANNEE
CODESARROLLO - EQUATEUR	a) Formation finances climatiques	23 896,00 €	2019
	b) Mise en place des outils pour mesurer de l'impact de la PSE		
MAIN - AFRIQUE	Soutien aux acteurs de l'inclusion financière sur les enjeux liés à la TES et le renforcement des IMF	120 000,00 €	
TAPSA - MULTILATERAL	Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire	64 318,00 €	
DAMAN - PALESTINE	Appui aux institutions de microfinance en Palestine afin d'offrir une perspective économique et sociale aux populations les plus vulnérables en zone fragilisée	30 000,00 €	
KOPAKAMA - RWANDA	Coaching de gestion financière	16 823,00 €	
FTTL - LIBAN	Réalisation d'un diagnostic organisationnel en RH & formation auditrice comptable	20 000,00 €	
AIPR - RDC	Renforcer la capacité de suivi des MUSO par l'AIPR	15 340,00 €	
TOTAL		290 377,00 €	



Fondation ACTES

sous égide de la Fondation Terre Solidaire

12 rue Guy de la Brosse

75005 PARIS

+33 (0) 1 40 46 70 00

fondation-actes@sidi.fr

www.fondation-actes.org